Le service sanitaire coordonné, un domaine toujours plus important

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **52 (2005)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-370168

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

DOMAINES COORDONNÉS

Le service sanitaire coordonné, un domaine toujours plus important

Bureau du SSC. La réduction des ressources, d'une part, et l'augmentation des risques, d'autre part, nécessitent plus que jamais une coordination optimale des moyens sanitaires des différents partenaires afin de soigner au mieux les patients, quelle que soit la situation. L'importance du service sanitaire coordonné (SSC) a été soulignée lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance au 1er juin 2005.

La situation de la Suisse en matière de sécurité a changé depuis la fin de la guerre froide. Les instruments de politique de sécurité ont dû être adaptés aux dangers actuels (terrorisme, extrémisme, catastrophes naturelles, etc.). Le rapport du 7 juin 1999 du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la politique de sécurité en Suisse avait pour devise «la sécurité par la coopération» et a servi de base aux réformes «Protection de la population» et «Armée XXI». La philosophie de la conception SSC 96 se retrouve dans la réforme de la protection de la population.

Collaboration entre partenaires

Le service sanitaire coordonné (SSC) repose en premier lieu sur la coopération entre les diverses organisations et institutions lorsque les ressources de la santé publique (personnel, matériel, infrastructure) ne permettent plus de maîtriser un événement majeur.

La santé publique profite déjà au quotidien de la collaboration efficace des différents partenaires SSC. La collaboration entre les différents partenaires est la seule façon de pouvoir dispenser à tout moment les meilleurs soins aux patients.

En cas d'événement impliquant un grand nombre de patients, le service sanitaire est organisé selon les directives de l'Interassociation de sauvetage (IAS): police et sapeurs-pompiers se rendent rapidement sur la place sinistrée et organisent la conduite des opérations. Les services professionnels de sauvetage et d'ambulances ainsi que la REGA (médecins, urgentistes, ambulanciers) prennent en charge les patients sur la place sinistrée. Les sauveteurs non professionnels tels que les samaritains sont également chargés de porter assistance aux patients. Les services de sauvetage et d'ambulances, la REGA et, en cas de besoin, les hélicoptères de l'armée, sont aussi responsables du transfert des patients vers les hôpitaux des environs. Afin de ne pas créer de problèmes supplémentaires, il importe que les patients ne soient pas emmenés simplement dans l'hôpital le plus proche mais dans celui qui possède l'infrastructure nécessaire pour les soigner en fonction de leurs blessures.

Dans les situations particulières et extraordinaires, des moyens supplémentaires peuvent être engagés (protection civile et service sanitaire de l'armée). Si des troupes sanitaires effectuent un service aux environs d'un événement majeur, une aide spontanée est tout à fait envisageable. Par contre, si ces troupes sanitaires doivent être mises sur pied selon la procédure normale, il faut compter avec un délai plus long. Un tel engagement n'est judicieux que si le temps nécessaire à la maîtrise de l'événement est important, par exemple en cas de tremblement de terre. Lors des événements majeurs survenus au cours des dernières années en Suisse (carnage au Parlement de Zoug, accident de train à Oerlikon, carambolage sur l'A1), les blessés ont été transportés dans les trois heures qui ont suivi vers les différents hôpitaux et ont reçu des soins appropriés.

Conduite à l'échelon le plus bas

La santé publique relève en principe de la responsabilité des cantons. Les autorités civiles cantonales et communales sont responsables de la prévention et de la maîtrise des catastrophes. Le cinquième principe de la conception SSC «Conduite à l'échelon le plus bas» tient compte de la structure fédérale de notre Etat. Les organes de conduite organisés à l'échelon cantonal et communal sont les plus indiqués pour les interventions en cas de situations particulières ou extraordinaires, et pas seulement parce que la loi le prévoit. En effet, ils possèdent les connaissances locales nécessaires et leur collaboration quotidienne leur permet de diriger au mieux la conduite et la coordination des forces d'intervention.

Ordonnance du 1.6.2005 sur le SSC

En 1976 déjà, le Conseil fédéral a donné pour mission au médecin en chef de l'armée de l'époque d'élaborer une conception pour la préparation du service sanitaire coordonné (SSC) qui tienne compte de toutes les situations stratégiques. L'actuel médecin en chef de l'armée, le Dr Gianpiero A. Lupi, a été renommé au poste de mandataire du Conseil fédéral auprès du SSC au moment de l'entrée en vigueur, le 1er juin 2005, de la nouvelle ordonnance sur le Service sanitaire coordonné (OSSC) qui règle la préparation et l'engagement. Dans l'exercice de cette fonction, M. Lupi est directement subordonné au Conseil fédéral.

Conformément au plan directeur de la protection de la population et à l'art. 5 de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi), la Confédération est chargée de mettre à disposition un organe de coordination et de conduite ainsi que des moyens supplémentaires en cas de catastrophe et de situation d'urgence ayant de graves conséquences sanitaires (épidémie, tremblement de terre, contamination radioactive et conflit armé). L'Organe sanitaire de coordination (OSANC), demandé depuis longtemps, a enfin pu être défini dans l'ordonnance sur le Service sanitaire coordonné.

- L'OSANC apporte son soutien au mandataire SSC dans toutes les questions relevant du domaine sanitaire et le conseille dans

Domaines coordonnés

OFPP. La maîtrise des catastrophes et autres situations d'urgence nécessite l'intervention ciblée d'organisations et d'institutions les plus diverses. Dans le but de coordonner les planifications et les préparatifs des différents organes concernés, ont été créés, entre autres, les «domaines coordonnés» qui permettent d'assurer une étroite collaboration à l'échelon fédéral et avec les cantons. Le service sanitaire coordonné (SSC) est un des domaines coordonnés.

l'accomplissement de tâches d'importance stratégique.
- A l'échelon fédéral, l'OSANC prend en charge, sur ordre du Conseil fédéral, la coordination dans des situations particulières et extraordinaires ou en cas de confit armé.

Il s'agit maintenant de constituer l'OSANC de sorte qu'il puisse être impliqué dans les travaux de préparation d'importance stratégique et qu'il puisse être engagé en cas d'événement. L'OSANC remplace l'ancien organe de coordination sanitaire fédéral (OCSF). En outre, le mandataire SSC dispose désormais de la conférence de direction du SSC qui le conseille pour toutes les questions relevant de la coordination sanitaire et lui apporte son soutien dans la réalisation de la coordination. Cette conférence remplace la Commission du Service sanitaire coordonné et doit également être constituée. Enfin, le bureau du SSC soutient le mandataire SSC, les conférences et les groupes techniques.

Optimisation permanente

Le mandataire SSC contribue, avec ses organes, à optimiser la lutte en cas de catastrophe en garantissant une unité de doctrine pour la résolution des problèmes spécifiques. Une instruction de qualité identique pour tout le pays est ainsi assurée:
- directives d'intervention et standards d'instruction pour l'aide psychologique d'urgence,
- conduite dirigée par le service sanitaire en cas d'événement majeur,
- bases concernant la «contamination et décontamination ABC dans la zone de transport et de soins»,
- formation et perfectionnement des cadres et des spécialistes des partenaires du SSC.

La revue du SSC (*la* revue spécialisée des organismes à feu bleu) traite régulièrement de questions organisationnelles et de thèmes relatifs au sauvetage et aux soins.

Le système IIS (information et intervention dans le service sanitaire) constitue en outre une plate-forme nationale de communication servant de base de données en situation normale et d'instrument de conduite en cas d'événement. Les frontières cantonales s'estompent ainsi au profit de tous les organes impliqués. Certains aspects de ce système ont été testés avec succès au niveau fédéral lors de l'exercice de conduite stratégique 05 (scénario «Epidémie en Suisse») et lors du WEF 05.

Conclusion

L'écart entre la diminution des ressources (fermeture d'hôpitaux, diminution du nombre de lits, personnel civil et militaire restreint) et l'augmentation des risques se creuse de plus en plus. Les services de la santé publique ne disposent aujourd'hui déjà au quotidien que de très faibles réserves. C'est pourquoi il est plus que jamais nécessaire de coordonner les moyens sanitaires des partenaires SSC.

Site du SSC: www.ksd-ssc.ch □

ANNIVERSAIRE

Journée portes ouvertes au Laboratoire de Spiez

OFPP. Voici 25 ans déjà que le Laboratoire de Spiez a élu domicile dans cette cité romantique des bords du lac de Thoune. Une implantation réussie que l'on se devait de célébrer. Les spécialistes ABC n'ont pas voulu rester en petit comité à cette occasion. Deux journées portes ouvertes, qui ont connu une grande affluence, ont donc été organisées les 17 et 18 juin 2005. La population de la région et toutes les personnes intéressées ont pu ainsi visiter les lieux et avoir un aperçu des activités complexes et diversifiées de l'institut.

Le Laboratoire de Spiez est l'institut suisse pour la protection contre les menaces et les risques atomiques, biologiques et chimiques (ABC). Il a pour tâche d'élaborer des connaissances fondamentales dans le domaine de la protection ABC. Trois laboratoires spécialisés, en radiologie, en biologie et en chimie, ont été créés à cette fin. Le Laboratoire de Spiez met son savoir-faire à la disposition d'organisations nationales et internationales ainsi que des autorités et de la population dans les domaines de la prévention, de l'élaboration de mesures de protection et de la maîtrise de catastrophes et de situations d'urgence.

Marc Cadish, directeur du Laboratoire de Spiez depuis 2003, prône une politique d'information ouverte et transparente: «Nous sommes conscients d'œuvrer dans un domaine qui se trouve aujourd'hui très souvent sous les projecteurs de l'actualité. C'est pourquoi nous tenons à ce que le public soit informé de nos tâches et des projets en cours. De plus, il y a 25 ans que le laboratoire est installé à Spiez. Une belle occasion de faire la fête, d'autant plus que nous nous sentons très bien dans cette magnifique région.»

Démonstrations et expérimentations

Le public a répondu nombreux à l'invitation et a pu ainsi avoir un aperçu complet des tâches et activités du Laboratoire de Spiez, grâce aux explications que lui ont données les collaborateurs des divers laboratoires spécialisés. Celles-ci ont été étayées par des démonstrations et par de petites expérimentations auxquelles les visiteurs ont pu eux-mêmes participer quand ils le désiraient. Ces informations ont été complétées par divers films et exposés, entre autres sur les activités internationales de l'institut. La présentation de tâches et de projets ressortissant aux trois secteurs de recherche a mis en évidence la variété, vraiment impressionnante, des sujets traités et le large spectre des techniques appliquées. Les visiteurs ont été en outre informés de la manière et des moyens par lesquels le Laboratoire de Spiez peut appuyer concrètement les forces d'intervention locales en cas d'événement A, B ou C.

En dépit du sérieux et de la difficulté des thèmes abordés, la bonne humeur a régné tout au long de ces deux journées, grâce surtout à l'investissement personnel des collaborateurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour captiver le public. Les informations techniques ont donné lieu à des échanges stimulants, également entre les visiteurs. Le beau temps étant de la partie, le public s'est attardé un peu plus pour consommer un petit casse-croûte et les jeunes enfants ont pu s'amuser dans l'espace de jeux spécialement aménagé pour eux. En résumé, la fête était réussie et elle restera certainement un excellent souvenir pour de nombreux participants.

Le Laboratoire de Spiez a donc atteint son objectif. Il a montré de façon magistrale aux visiteurs que la Suisse est capable de réagir adéquatement aux nouvelles formes de menaces et que les moyens à disposition pour une protection ABC optimale sont parfaitement maîtrisés. En parfait accord avec la devise du Laboratoire de Spiez: «un monde sans armes de destruction massive». □